



**Dans le cadre de la cotisation santé,
vous pouvez bénéficier de prestations de
l'équipe pluridisciplinaire du service de
médecine préventive.**

Aujourd'hui, les infirmiers proposent d'assurer des
séances d'**information sanitaire**.

Ce temps d'information et d'échange a pour but de
préserver la santé des agents et de prévenir les risques
professionnels :

- ◆ Pour des groupes de 12 à 15 agents
- ◆ Sur la base du volontariat des agents
- ◆ De manière interactive
- ◆ Organisé dans les collectivités, dans la mesure du possible
- ◆ Pour une durée d'environ 1h30

Dans un premier temps, deux thèmes proposés :

> Impacts du bruit sur l'audition et la santé des agents :

- ◆ L'audition (anatomie, physiologie et fonctionnement de l'oreille)
- ◆ Le bruit (fréquence, seuils en lien avec l'activité de l'agent)
- ◆ Prendre conscience des risques pour la santé
- ◆ Connaître les moyens de prévention et l'utilisation des EPI

> La prévention des risques biologiques et chimiques par l'hygiène, pour les agents des services techniques :

- ◆ Identifier les risques dans les activités quotidiennes de l'agent
- ◆ Comprendre comment la contamination peut survenir (chaîne de transmission)
- ◆ Connaître les gestes simples à adopter pour se protéger

> Pour bénéficier de cette information :

Contactez le médecin de prévention de votre secteur via le secrétariat médical au : 02.96.58.63.98

